

**ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE
HISTOIRE**

Sujet :
Enseigner « Rome, du mythe à l'histoire »
en classe de sixième

I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A** : Extraits du programme du cycle 3, classe de sixième, B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel d'histoire-géographie, classe de sixième, Stéphane Henry (dir.), Paris, Bordas, 2016, p. 72-73.
- **Document C** : Manuel d'histoire-géographie, classe de sixième, Anne-Marie Hazard-Tourillon et Armelle Fellahi (dir.), Paris, Nathan, 2016, p. 94-95.

II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D** : Pierre Grimal, « Préface », in Alexandre Grandazzi, *La fondation de Rome. Réflexion sur l'histoire*, Paris, Pluriel, 1991, p. 9-12.
- **Document E** : Sylvain Kahn, « L'État-nation comme mythe territorial de la construction européenne », *L'Espace géographique*, 2014/3, p. 240-250.

Document A : Extraits du programme du cycle 3, classe de sixième, B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.

Extraits du programme

<p>Thème 2</p> <p>Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au Ier millénaire avant J.-C.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Le monde des cités grecques.▪ Rome du mythe à l'histoire.▪ La naissance du monothéisme juif dans le monde polythéiste.	<p>Ce thème propose une étude croisée de faits religieux, replacés dans leurs contextes culturels et géopolitiques. Le professeur s'attache à en montrer les dimensions synchroniques et/ou diachroniques. Toujours dans le souci de distinguer histoire et fiction, le thème permet à l'élève de confronter à plusieurs reprises faits historiques et croyances. Les récits mythiques et bibliques sont mis en relation avec les découvertes archéologiques.</p> <p>[...] Comment le mythe de sa fondation permet-il à Rome d'asseoir sa domination et comment est-il mis en scène ? [...] Athènes, Rome, Jérusalem... : la rencontre avec ces civilisations anciennes met l'élève en contact avec des lieux, des textes, des histoires, fondateurs d'un patrimoine commun.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Extraits de la fiche Eduscol

L'intitulé du thème articule l'étude autour d'un espace, la Méditerranée au Ier millénaire avant J.-C., et de trois civilisations anciennes : **la Grèce antique des cités, Rome et la civilisation des Hébreux**. Cette étude est centrée sur **les faits religieux**, déclinés sous les trois aspects du récit fondateur, des croyances et de la citoyenneté, ce dernier aspect renvoyant à la religion civique. Il s'agit donc pour les élèves de saisir la place structurante de la religion dans les sociétés antiques, et son lien avec l'identité des différents groupes humains (le peuple hébreu, Rome, les cités grecques).

D'autre part, **la notion de « patrimoine commun »** présente dans les « démarches et contenu d'enseignement » renvoie aux **racines de la civilisation européenne**. [...] Il s'agit enfin de **clarifier la question du rapport entre l'histoire et les croyances** mais aussi **entre l'histoire et le mythe**. [...]

Le rôle d'Énée, prince troyen, comme lien entre le monde de l'Iliade et Rome, doit être évoqué par des textes (comme celui de Virgile) et mis en rapport à la fois avec la montée en puissance de Rome et la volonté romaine d'apparaître comme les successeurs légitimes de la puissance grecque.

Le texte extrait de l'*Histoire romaine* de Tite-Live constitue une autre clef d'entrée essentielle : son étude permet d'ailleurs de faire constater aux élèves que l'auteur antique n'est pas lui-même convaincu de la véracité de la légende qu'il relate. Il convient ensuite de confronter ces textes aux récentes découvertes archéologiques et aux débats qu'elles ont suscités, sans se noyer dans les détails. [...]

L'univers symbolique de la légende de Remus et Romulus doit être bien sûr élucidé : outre un récit de fondation, on y trouve une glorification du devenir « futur » de la ville de Rome, et de l'extension de sa domination sur le monde méditerranéen.

Document D : Pierre Grimal, « Préface », in Alexandre Grandazzi, *La fondation de Rome. Réflexion sur l'histoire*, Paris, Pluriel, 1991, p. 9-12.

Il est rare que l'on ne dissimule pas quelque arrière-pensée lorsque l'on parle ou l'on traite des commencements de Rome. [...] Un seul point demeure fixe : l'existence même d'une ville, installée sur la rive gauche du Tibre, en un lieu qui, pressent-on, n'est pas indifférent. Mais qui le choisit ? Est-ce le hasard, ou, comme le disait Cicéron, un homme de génie, qu'il appelait, comme tout le monde alors, Romulus ? Ou cette sorte de fatalité à laquelle aimait recourir les historiens d'hier, des conditions favorables à la production, à la conservation, au trafic des richesses, depuis les plus humbles jusqu'aux plus rares, et l'on pense au sel venu de la mer aussi bien qu'aux porphyres et aux marbres ? [...] C'est ainsi que l'on en vint à imaginer que les Romains depuis les origines (insaisissables !) n'avaient pas cessé de se conter des fables, des mythes explicatifs. [...]

Aujourd'hui, la notion même d'origine ou de *primordia* (un terme qui n'exclut pas l'idée d'un développement continu et n'impose pas celle d'une création *ex nihilo*) s'est diluée, parce que l'on conçoit la possibilité d'une pré-Rome religieuse et spirituelle qui a fini par prendre chair sur les bords du Tibre, et aussi parce que l'on ne croit plus qu'une fondation ne puisse avoir lieu que sur un espace vide de toute présence humaine. A ce moment interviennent les apports de l'archéologie. [...] Ces apports ne suffisent pas, en eux-mêmes, à donner les solutions à tous les problèmes, qu'ils ne sont qu'un élément dans la grande reconstitution souhaitée, qu'il y a une grande distance, un abîme entre le récit de Tite-Live, lui-même, synthèse opérée à partir de traditions multiples, voire contradictoires et des faits bruts, ceux que livre la fouille. Le passage d'un domaine à l'autre, la passerelle qui relie le tesson ou le mur, ou les traces de pieux enfouis, il y a trois mille ans, dans le sol et les textes qui nous disent la nature du *pomerium*, la conclusion d'une réalité à l'autre, tout cela est évidemment fragile et périlleux. Pourtant il faut que ce risque soit accepté. Ainsi comme le fait observer Alexandre Grandazzi l'histoire a horreur du vide ! [...]

A propos de ce problème, que pose la nature des origines de Rome, nous est ici présenté un exemple de réflexion sur la méthode qui devrait être de l'histoire : le refus de confondre, dans une même catégorie de connaissance, des objets d'ordres différents, de totaliser, en une même et impossible addition, des textes et des tessons, des faits bien attestés, comme l'existence de rituels ou de cultes, ou de concepts juridiques valables pour tel ou tel moment, et des générations fondées, en réalité, sur des a priori modernes et anachroniques. Il est bien certain que les hommes ont une tendance irrésistible à reconstruire, sans cesse, leur passé, à le colorer de couleurs toujours changeantes. Aucun objet, aucun souvenir ne sont immuables, acquis une fois pour toutes dans la mémoire des hommes. L'histoire est une catégorie de l'esprit qui est, par elle-même, vivante et refuse l'objectivité. Elle est, par nature, créatrice de mythes. C'est peut-être la leçon la plus profonde de ce livre : que les premiers temps de Rome n'ont jamais cessé d'être repensés, dès le moment même où ils avaient été. Ainsi l'hyperkritique, la remise en question perpétuelle ne sont-elles plus destructrices ; elles ont pour effet, au contraire, de valoriser ce qu'elles avaient autrefois pour objet de condamner, elles en font ce que cela avait toujours été, un moment d'une histoire, qui finalement, n'existe que dans la mémoire des hommes.

Document E : Sylvain Kahn, « L'État-nation comme mythe territorial de la construction européenne », *L'Espace géographique*, 2014/3, p. 240-250.

Le territoire est l'espace sur lequel s'exercent la souveraineté et les politiques publiques de l'État à qui il donne son nom : le territoire national. Espace juridique et d'organisation de la société par la puissance publique, le territoire est également, dans les pays européens, l'espace politique au sein duquel se déploie la compétition électorale entre des partis et des mouvements qui aspirent à représenter les ressortissants nationaux à gouverner, c'est-à-dire à diriger ces politiques publiques mises en œuvre sur le territoire national et à contrôler ou à réguler ce qui s'y passe. Le territoire de l'État est l'espace sur lequel l'autorité est censée être exercée en dernier ressort par celui-ci au travers de ses différentes composantes administrative, judiciaire, législative et exécutive. En ce sens, le territoire est l'espace d'exercice de la souveraineté. Ce territoire est enfin celui auquel s'identifie la communauté nationale dépositaire de la souveraineté populaire dans laquelle sont ancrées, dans les États européens, la démocratie, la légitimité des gouvernements et la souveraineté de l'État.

Dans les pays européens, le territoire de l'État occupe donc dans la vie politique des Européens une place centrale : l'État l'organise imaginairement et matériellement ; il est l'échelle à laquelle, dans les différents pays européens, la culture politique réfère le plus. Dans les pays européens, le territoire de l'État-nation est donc à la fois celui de l'organisation matérielle de sa souveraineté et « l'auto-référence » de ses ressortissants-citoyens, celui par lequel les communautés nationales s'affichent et se mettent en scène. [...]

Quoi qu'en aient dit les romans nationaux, la nation n'est pas l'expression d'une réalité culturelle donnée et figée de tout temps, de toute éternité, avatar d'une essence (aujourd'hui, on dirait « ethnique »). Élément constitutif de premier ordre dans l'imaginaire national, le territoire de la nation n'a pas un caractère figé, hérité et immobile. Le territoire national fait partie intégrante de l'invention des nations et des premiers États-nations. [...]

Pour tous, l'État-nation a été inventé en Europe par des Européens. L'État-nation dessine une flèche du temps diffusionniste : modelé dans un berceau européen, un foyer initial, il s'est ensuite étendu au monde entier. Les travaux des spécialistes de l'Asie du Sud-Est, voire de la Chine, de la Corée, du Japon, de l'Iran... invitent pourtant à effectuer une comparaison géohistorique globale pour mettre en question et déconstruire cette certitude. [...]

Le cas français est un type idéal d'État-nation dessiné par la célèbre conférence de Ernest Renan (1869). C'est celui d'une nation forgée sur le temps long par l'État au fur et à mesure de l'extension de son emprise territoriale puis de l'affirmation de la souveraineté du peuple. [...] Le cas français est réputé exemplaire de la configuration dans laquelle c'est l'État qui forge la nation à partir du territoire qu'il contrôle. Au nom d'une conception contractualiste et rationaliste de la nation, c'est l'État (la puissance publique) qui désigne ceux qui sont citoyens, étant entendu que le fait de naître ou d'habiter durablement sur le territoire national prédispose tout individu concerné à faire partie de la nation et à devenir citoyen de l'État qui lui correspond.